

Code produit	6684	Page 1 of 17
Nom du produit	Alcance[®] Sync^{TEC}[®]	Révision: Octobre 2021 (version 5)
Fiche de données de sécurité selon EU Reg. 1907/2006 telle que modifiée		Se substitue à la version de Octobre 2019

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Alcance[®] Sync^{TEC}[®]

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un ♣.

♣SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

- 1.1. **Identificateur du produit**..... **Clomazone 43g/L + Pendiméthaline 298g/L CS**
Nom commercial **Alcance[®] Sync^{TEC}[®]**
AMM n° 2160817
- 1.2. **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Peut être utilisé uniquement comme herbicide.
- 1.3. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** **CHEMINOVA AGRO France S.A.S.**
11 bis Quai Perrache
69002 LYON - FRANCE
Tel 04 37 23 65 70
Fax 04 78 71 08 46
fmc.france@fmc.com
- 1.4. **Numéro d'appel d'urgence** Numéro d'urgence de la société BIG (24h/24) : +32 14 58 45 45
Pour les urgences médicales Centres antipoison en France :
Paris : 01.40.05.48.48
Lyon : 04.72.11.69.11
Marseille : 04.91.75.25.25
Lille : 0800 59 59 59
ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (centre antipoison)
Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

♣SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1. **Classification de la substance ou du mélange**
Classification CLP Dangers pour le milieu aquatique: dangers aigus, cat. 1 (H400); dangers chroniques, cat.1 (H410)
Classification OMS Classe U (Peu susceptible de présenter un danger aigu si utilisation normale)

Code produit	6684	Page 2 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

Dangers pour la santé Aucun risque sérieux pour la santé n'est attendu.
 Dangers pour l'environnement Le produit est toxique pour les organismes aquatiques.

2.2. **Éléments d'étiquetage**
Selon la EU Reg. 1272/2008

Identificateur du produit Clomazone 43g/L + Pendiméthaline 298g/L CS
 Alcance® Sync^{TEC}®

Pictogrammes de danger (GHS09)



Mention d'avertissement..... ATTENTION
 Mentions de danger
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Mentions de danger
 EUH208 Contient de la pendiméthaline et de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
 Conseils de prudence
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P501 Eliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales.
 SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
 Concernant les phrases spéciales (SPe) et le délai de rentrée (DRE), consulter l'étiquette.

2.3. **Autres dangers** Aucun des ingrédients de ce produit ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. **Substances** Ce produit est un mélange, pas une substance.

Code produit	6684	Page 3 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

3.2. **Mélanges** Voir section 16 pour consulter le texte intégral des mentions de danger

Substances actives

Pendimethaline Contient: <40% p/p
 Dénomination CAS Benzenamine, N-(1-ethylpropyl)-3,4-dimethyl-2,6-dinitro- (10CI)
 N° CAS 40487-42-1
 Nom IUPAC..... N-(1-Ethylpropyl)-2,6-dinitro-3,4-xylylidine
 3,4-Dimethyl-2,6-dinitro-N-(pentan-3-yl)aniline
 Nom ISO / Nom UE Pendimethalin
 N° CE (N° EINECS) 254-938-2
 N° index UE 609-042-00-X
 Poids moléculaire..... 281.3
 Classification de la substance..... Sensibilisation – cutanée : cat. 1 (H317)
 Dangers pour le milieu aquatique: dangers aigus, cat. 1 (H400);
 dangers chroniques, cat.1 (H410)

Clomazone Contient: <10% p/p
 Dénomination CAS 3-Isoxazolidinone, 2-[(2-chlorophenyl)methyl]-4,4-dimethyl-
 N° CAS 81777-89-1
 Nom IUPAC..... 2-(2-Chlorobenzyl)-4,4-dimethyl-1,2-oxazolidin-3-one
 2-(2-Chlorobenzyl)-4,4-dimethylisoxazolidin-3-one
 Nom ISO / Nom UE Clomazone
 N° CE (N° EINECS) Aucun
 N° index UE Aucun
 Poids moléculaire..... 239.7
 Classification CLP..... Toxicité orale aigue : Cat. 4 (H302)
 Toxicité par inhalation aigue : Cat. 4 (H332)
 Dangers pour le milieu aquatique: dangers aigus, cat. 1 (H400);
 dangers chroniques, cat.1 (H410)

Ingrédients à déclaration obligatoire

	Contient (% p/p)	CAS no.	CE no. (EINECS no.)	Classification *= classification harmonisée
Sodium nitrate	< 10	7631-99-4	231-554-3	Ox. Sol. 3 (H272) * Tox. Aigue 3 (H301) * Irrit. Oculaire 2 (H319) Aquatique Aigu 1 (H400) *
Calcium chloride	< 10	10043-52-4	231-298-2	Irrit. Oculaire 2 (H319) *
Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé	< 5	68512-34-5	Aucun	Irrit. Oculaire 2 (H319)

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. **Description des premiers secours**

Inhalation En cas de malaise, retirer immédiatement de l'exposition. Cas légers: garder la personne sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas

Code produit	6684	Page 4 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

graves: consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.

Contact avec la peau Les vêtements contaminés par du matériel doivent être immédiatement retirés et toute la peau soigneusement lavée à l'eau et au savon. Consulter un médecin si un symptôme se développe.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau ou avec une solution type collyre en ouvrant occasionnellement les paupières, jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucun produit chimique. Retirer les lentilles de contact après quelques minutes et rincer à nouveau. Consulter un médecin si une irritation se développe.

En cas d'ingestion Laisser la personne exposée se rincer la bouche et boire plusieurs verres d'eau ou de lait, mais ne pas faire vomir. En cas de vomissement, laisser la personne se rincer la bouche et boire à nouveau des liquides. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

4.2. **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Aucun connu

4.3. **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Une attention médicale immédiate est requise en cas d'ingestion
 Il peut être utile de montrer cette fiche de données de sécurité au médecin.

Note au médecin Un antidote spécifique pour l'exposition à ce produit n'est pas connu. Un lavage gastrique et / ou l'administration de charbon actif peuvent être envisagés. Après la décontamination, le traitement doit viser à contrôler les symptômes et l'état clinique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. **Moyens d'extinction** Produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour feux de faible importance, eau pulvérisée ou mousse pour feux importants. Éviter les tuyaux projetant de l'eau à forte puissance.

5.2. **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et divers composés organiques chlorés.

5.3. **Conseils aux pompiers** Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Approcher le feu sous le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi qu'une tenue de protection.

Code produit	6684	Page 5 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Il est recommandé de disposer d'un plan préétabli pour la gestion des déversements. Des réservoirs vides et hermétiques doivent être mis à disposition pour recueillir les éventuels déversements.

En cas de déversement important (impliquant 10 tonnes du produit ou plus) :

1. Utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8
2. Composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
3. Alerter les autorités.

Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un appareil respiratoire, un masque facial ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes en caoutchouc.

Arrêter la source du déversement immédiatement s'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées éloignées de la zone de déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Si cela est approprié, couvrir les canalisations d'évacuation. Les déversements mineurs sur le sol ou toute autre surface imperméable doivent être absorbés sur un matériel absorbant tel qu'un liant universel, de la chaux hydratée, de la terre à Foulon ou d'autres argiles absorbantes. Transférer l'absorbant contaminé dans des conteneurs appropriés. Nettoyer la zone avec beaucoup d'eau et un détergent. Absorber le liquide de lavage sur un matériau absorbant et collecter dans des conteneurs appropriés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les grands déversements qui stagnent sur le sol doivent être récupérés et transférés dans des récipients appropriés.

Les déversements dans les eaux doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être rassemblée et enlevée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle.
Voir section 13 concernant l'élimination.

Code produit	6684	Page 6 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de sa manipulation dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact physique avec ce produit, si possible au moyen de systèmes fermés équipés de commandes à distance. Manipuler le produit par l'intermédiaire de moyens mécaniques autant que possible. Prévoir une ventilation adéquate ou une ventilation locale d'extraction. Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. Pour une protection individuelle dans ce type de situation, se référer à la section 8.

Pour son utilisation en tant que pesticide, lire en premier lieu les précautions à prendre et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette officielle de l'emballage, ou toute autre ligne de conduite officielle en vigueur. Si celles-ci sont absentes, se référer à la section 8.

Retirer les vêtements contaminés immédiatement. Se laver soigneusement après manipulation. Avant de retirer les gants, les laver avec de l'eau et du savon. Après le travail, enlever tous les vêtements de travail et les chaussures. Prendre une douche à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le travail. Laver les vêtements de protection et l'équipement de protection avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

Ne pas déverser dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage des équipements. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt (0 - 40°C). Protéger du gel et de la chaleur extrême.

Conserver dans des récipients étiquetés et fermés. Le local de stockage doit être construit avec un matériau incombustible, être fermé, sec, ventilé et avec un sol imperméable, sans accès aux personnes non autorisées ou aux enfants. Un panneau d'avertissement indiquant «POISON» est recommandé. Le local ne doit être utilisé que pour le stockage de produits chimiques. La nourriture, les boissons, les aliments pour animaux et les semences ne doivent pas être présents. Une station de lavage des mains devrait être disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est enregistré en tant que pesticide et ne peut être utilisé que dans le cadre des applications pour lesquelles il a été enregistré et selon l'étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

Code produit	6684	Page 7 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

À notre connaissance, non établi pour aucun des ingrédients de ce produit.
 Cependant, d'autres limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister et doivent être respectées.

Pendimethalin

DNEL

Non établi

L'EFSA a établi un AOEL de 0,0025 mg/kg pc/jour

PNEC, environnement aquatique ..

0.35 ng/l

Clomazone

DNEL

Non établi

L'EFSA a établi un AOEL de 0,133 mg/kg pc/jour

PNEC, environnement aquatique ..

0.22 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil. Envisager la nécessité de sécuriser l'équipement ou le circuit de tuyauterie avant d'ouvrir.

Les précautions mentionnées ci-dessous concernent principalement la manipulation du produit non dilué et la préparation de la solution à pulvériser, mais peuvent également être recommandées pour la pulvérisation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections ci-dessous.

En cas d'exposition accidentelle élevée, une protection individuelle maximale peut être nécessaire, comme un masque respiratoire, un masque facial, une combinaison résistant aux produits chimiques.



Protection respiratoire

Le produit ne présente pas automatiquement de risque d'exposition des voies aériennes lorsqu'il est manipulé avec soin, mais en cas de décharge accidentelle du produit produisant une vapeur ou un brouillard épais, les travailleurs doivent porter un équipement de protection respiratoire approuvé, avec un filtre universel, y compris un filtre à particules.



Gants de protection...

Porter des gants résistant aux produits chimiques, tels que stratifiés, en caoutchouc butyle, en caoutchouc nitrile ou viton. Les temps de percée de ces matériaux pour le produit sont inconnus, mais on s'attend à ce qu'ils fournissent une protection adéquate.

Code produit	6684	Page 8 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)



Protection oculaire....

Porter des lunettes de sécurité. Il est recommandé de toujours disposer d'une douche oculaire à proximité de la zone de travail lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.



Autres protections

Porter des vêtements appropriés, résistant aux produits chimiques pour prévenir tout contact avec la peau, en fonction de l'exposition. Dans la plupart des conditions normales de travail où l'exposition ne peut pas être évitée pour une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier résistant aux produits chimiques ou une combinaison en polyéthylène (PE) seront suffisants. Les combinaisons en PE doivent être jetées après usage en cas de contamination. En cas d'exposition considérable ou prolongée, une combinaison en tissu stratifié peut être nécessaire.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide visqueux jaune foncé
Odeur	Légère
Seuil olfactif.....	Non déterminé
pH	6.2 à 21°C
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition.....	Non déterminé
Point d'éclair.....	> 100 °C
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide/gaz)	Non applicable (liquide)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité.....	Non déterminées
Pression de vapeur	Pendimethalin : 1.25 x 10 ⁻³ Pa à 25°C Clomazone : 1.92 x 10 ⁻² Pa à 25°C
Densité de vapeur.....	Non déterminée
Densité relative	1.13 à 20°C
Solubilité	Solubilité de la pendimethalin dans: n-hexane 49 g/l ethyl acetate > 800 g/l eau 0.275 mg/l à 25°C La clomazone est soluble dans l'acétone, l'acétonitrile, le chloroforme, le cyclohexanone, le dichlorométhane, le méthanol, le toluène, l'heptane, le diméthylformamide. Solubilité de la clomazone dans l'eau: 1100 mg/l
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pendimethalin : log K _{ow} = 5.2 Clomazone : log K _{ow} = 2.5
Température d'auto-inflammation .	267°C
Température de décomposition	Non déterminée
Viscosité	129 - 397 mPa.s à 20°C
Propriétés explosives.....	Non explosif
Propriétés comburantes.....	Non oxydant

Code produit	6684	Page 9 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

9.2. **Autres informations**

Miscibilité Le produit est dispersible dans l'eau.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. **Réactivité** A notre connaissance, le produit n'a aucune réactivité particulière
- 10.2. **Stabilité chimique**..... Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et stockage à température ambiante.
- 10.3. **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune connue.
- 10.4. **Conditions à éviter** Le chauffage du produit générera des vapeurs nocives et irritantes.
- 10.5. **Matières incompatibles**..... Aucune connue.
- 10.6. **Produits de décomposition dangereux** Voir sous-section 5.2.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. **Information sur les effets toxicologiques** * = Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Produit*
- Toxicité aiguë Le produit n'est pas considéré comme nocif en cas d'expositions uniques. * La toxicité aiguë est mesurée comme suit:
- Voie(s) de pénétration
- ingestion DL₅₀, voie orale, rat: > 5000 mg/kg
 - peau DL₅₀, voie cutanée, rat: > 2000 mg/kg
 - inhalation CL₅₀, inhalation, rat: > 2.48 mg/l/4 h
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant pour la peau. *
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire..... Légèrement irritant pour les yeux. *
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée N'est pas un sensibilisant cutané.
- Effet mutagène sur les cellules germinales Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène. *
- Cancérogénicité..... Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être cancérigène. *
- Toxicité pour la reproduction Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets néfastes sur la reproduction. *
- STOT – exposition unique À notre connaissance, aucun effet spécifique n'a été observé après une seule exposition. *

Code produit	6684	Page 10 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

STOT – exposition répétée Ce qui suit a été mesuré sur l'ingrédient actif clomazone:
 Organe cible: foie
 DMENO: 4000 ppm (400 mg/kg pc/jour) dans une étude de 90 jours chez le rat (méthode OCDE 408). À ce niveau de dose, on a observé une augmentation du poids du foie et une augmentation du cholestérol. *

Danger d'aspiration..... Le produit ne présente pas de risque de pneumonie par aspiration. *

Symptômes et effets, aigus et différés Aucun connu

Pendiméthaline

Toxicocinétique, métabolisme et distribution.....

La Pendiméthaline est seulement partiellement absorbée après prise orale. Elle est excrétée en quelques jours, principalement dans l'urine. Elle est largement métabolisée. Il n'y a aucun signe d'accumulation.

Toxicité aiguë La Pendiméthaline n'est pas considérée comme nocive en cas d'exposition unique. * La toxicité aiguë est mesurée comme suit:

- Voie(s) de pénétration
- ingestion DL₅₀, voie orale, rat : > 5000 mg/kg (méthode EPA 81-1)
 - peau DL₅₀, voie cutanée, rat: > 2000 mg/kg (méthode EPA 81-2)
 - inhalation CL₅₀, inhalation, rat: > 2.26 mg/l/4 h (méthode EPA 81-3)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau (méthode EPA 81-5). *

Lésions oculaires graves/irritation oculaire..... Légèrement irritant pour les yeux (méthode EPA 81-4).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Les résultats des tests sur les animaux sont mitigés:
 Test de Buehler (méthode EPA 81-6): négatif
 Test de Magnusson-Kligman (méthode OCDE 406): négatif
 Test de Magnusson-Kligman (méthode EPA 81-6): positif

Clomazone

Toxicocinétique, métabolisme et distribution.....

La Clomazone est rapidement absorbée et excrétée. Elle est largement distribuée dans le corps et presque complètement métabolisée. Il n'y a aucune preuve d'accumulation.

Toxicité aiguë La Clomazone est nocive par ingestion. Des effets nocifs peuvent survenir par inhalation. La toxicité aiguë est mesurée comme suit:

- Voie(s) de pénétration
- ingestion DL₅₀, voie orale, rat (femelle) : 768 mg/kg (méthode OCDE 425)
 - peau DL₅₀, voie cutanée, rat: > 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)*
 - inhalation CL₅₀, inhalation, rat: > 5.02 mg/l/4h (méthode OCDE 403) *
symptômes de toxicité à cette concentration

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *

Code produit	6684	Page 11 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant pour les yeux (méthode OCDE 405). *

Sensibilisation respiratoire ou cutanée N'est pas un sensibilisant cutané (méthode OCDE 429). *

Sodium nitrate

Toxicocinétique, métabolisme et distribution.....

Le sodium sous forme ionique est un constituant normal du corps et est régulé entre des plages étroites. Ces plages ne seront pas dépassées, sauf localement dans des situations inhabituelles telles que des accidents. L'ion nitrate devrait être absorbé et largement distribué dans le corps.

Toxicité aiguë..... La substance n'est pas considérée comme nocive. * La toxicité aiguë est mesurée comme suit:

- ingestion DL₅₀, voie orale, rat : 3430 mg/kg (méthode OCDE 401)

Voie(s) de pénétration - peau DL₅₀, voie cutanée, rat: > 5000 mg / kg (mesuré sur une substance similaire, méthode OCDE 402)
 - inhalation CL₅₀, inhalation, rat: non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant pour la peau (mesuré sur un produit similaire, méthode OCDE 404). *

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux (méthode OCDE 405).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée N'a pas provoqué de sensibilisation (méthode OCDE 429). *

Calcium chloride

Toxicocinétique, métabolisme et distribution.....

Le calcium sous forme ionique est un constituant normal du corps et est régulé entre des plages étroites. Ces plages ne seront pas dépassées, sauf localement dans des situations inhabituelles telles que des accidents. L'ion chlorure devrait être absorbé et largement distribué dans le corps. Il sera rapidement excrété.

Toxicité aiguë..... La substance n'est pas considérée comme nocive. * La toxicité aiguë est mesurée comme suit:

- ingestion DL₅₀, voie orale, rat : 2301 mg/kg (méthode OCDE 401)

Voie(s) de pénétration - peau DL₅₀, voie cutanée, rat: > 5000 mg/kg
 - inhalation CL₅₀, inhalation, rat: non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *

Lésions oculaires graves/irritation oculaire..... Modérément irritant pour les yeux. Les résultats des tests sont mitigés.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée À notre connaissance, aucun cas de sensibilisation allergique chez

Code produit	6684	Page 12 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

l'humain n'a été signalé. *

Acide lignosulfonique, sel de sodium, sulfométhylé

Toxicité aiguë.....	La substance n'est pas considérée comme nocive lors d'une seule exposition. *
	- ingestion DL ₅₀ , voie orale, rat : non disponible
Voie(s) de pénétration	- peau DL ₅₀ , voie cutanée, rat: non disponible
	- inhalation CL ₅₀ , inhalation, rat: non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire.....	Provoque une grave irritation des yeux.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 **Toxicité** Le produit est très toxique pour les algues. Il est considéré comme moins nocif pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Il est considéré comme non toxique pour les micro- et macro-organismes du sol, les oiseaux et les insectes.

L'écotoxicité du produit est mesurée comme suit:

- Invertébrés	Daphnies (<i>Daphnia magna</i>).....	48-h CE ₅₀ : > 100 mg/l
- Algue	Algue verte (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>)	72-h E _r C ₅₀ : 17.6 mg/l
	Diatomées (<i>Navicula pelliculosa</i>)	72-h E _r C ₅₀ : 1.63 mg/l
- Plantes	Lentille d'eau (<i>Lemna gibba</i>).....	7-jours E _r C ₅₀ : 8.7 mg/l 7-jours NOEC: 0.477 mg/l

12.2. **Persistance et dégradabilité**..... La **pendiméthaline** est modérément persistante dans l'environnement. Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, mais sont généralement de plusieurs mois dans le sol et l'eau aérobies.

La **clomazone** est modérément persistante dans l'environnement. Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, allant de quelques semaines à quelques mois dans les sols et l'eau aérobies. La dégradation se produit microbiologiquement.

Le produit contient des quantités mineures de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradables dans les usines de traitement des eaux usées.

12.3. **Potentiel de bioaccumulation** Voir la section 9 pour les coefficients de partage n-octanol / eau.

La **pendiméthaline** a un potentiel de bioaccumulation si une exposition continue est maintenue. Le facteur de bioaccumulation mesuré est de 5100 pour le poisson entier (crapet arlequin, *Lepomis macrochirus*). Elle est rapidement excrétée.

La **clomazone** a un faible potentiel de bioaccumulation. Le facteur

Code produit	6684	Page 13 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

de bioaccumulation mesuré de la clomazone est compris entre 27 et 40. Elle est rapidement excrétée.

- 12.4. **Mobilité dans le sol**..... La **pendiméthaline** n'est pas mobile dans le sol, mais se lie fortement aux particules du sol.
- Dans des conditions normales, la **clomazone** est d'une mobilité modérée dans le sol.
- 12.5. **Résultats des évaluations PBT et vPvB** Aucun des ingrédients ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.
- 12.6. **Autres effets néfastes** Aucun autre effet dangereux pour l'environnement n'est connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- 13.1. **Méthodes de traitement des déchets** Les quantités de substances restantes et les emballages vides mais contaminés doivent être considérés comme des déchets dangereux.
- L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.
- Élimination du produit Ne pas jeter les déchets à l'égout.
 Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux
- Élimination des emballages..... Ré-emploi de l'emballage interdit.
 Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes, le temps de rinçage recommandé pourra être allongé pour des produits moins aisés à rincer) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.
- Code d'élimination des déchets 020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO

- 14.1. **Numéro ONU**..... 3082
- 14.2. **Nom d'expédition des Nations Unies** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (pendiméthaline, clomazone)

Code produit	6684	Page 14 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4.	Groupe d'emballage.....	III
14.5.	Dangers pour l'environnement ...	Polluant marin
14.6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.....	Éviter tout contact inutile avec le produit. Une mauvaise utilisation peut avoir des conséquences néfastes sur la santé. Ne pas rejeter dans l'environnement.
14.7.	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC	Le produit ne devrait pas être transporté en vrac par bateau.

SECTION 15: INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1.	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Catégorie Seveso (Directive 2012/18/UE) : dangereux pour l'environnement.
15.2.	Évaluation de la sécurité chimique	Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit.
15.3.	Autres	<p>Porter des gants et des vêtements de protection pendant toutes les phases de préparation et de traitement. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008. Ce produit est en totale conformité avec la réglementation REACH 1907/2006/CE.</p> <p>Protection des travailleurs : réglementation française. Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Maladies professionnelles : Code de la sécurité sociale, articles L 461.1 à L 461.8. Voir tableaux des maladies professionnelles (R 461-3) régulièrement mis à jour par décrets, publié aux J.O. Prévention médicale Voir également le Code du travail (femmes enceintes, jeunes travailleurs, formation, travail temporaire)</p> <p>Délai de réentrée : consulter l'étiquette</p> <p>Protection de l'environnement :</p> <p>Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rubrique ICPE à partir du 01/06/2015 : 4510

Pour les informations réglementaires liées à l'emploi du produit,

Code produit	6684	Page 15 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

consulter l'étiquette.

SECTION 16: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Modifications appropriées de la fiche de données de sécurité

Corrections mineures uniquement.

Liste des abréviations

AOEL	Acceptable Operator Exposure Level (Niveau d'exposition acceptable de l'opérateur)
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
CAS	Chemical Abstracts Service
CS	Suspension de capsule
CLP	Classification, Etiquetage et Emballage; se réfère à EU regulation 1272/2008
Dir.	Directive
DNEL	Dose dérivée sans effet
DPD	Dangerous Preparation Directive; se réfère à la Dir. 1999/45/EC
DSD	Dangerous Substance Directive; se réfère à la Dir. 67/548/EEC
CE	Communauté Européenne ou Concentré Émulsifiable
CE ₅₀	Concentration d'effet 50 %
CI ₅₀	Concentration d'inhibition 50 %
CL ₅₀	Concentration létale 50 %
CSEO	Concentration Sans Effet Observé
DL ₅₀	Dose létale 50 %
EFSA	European Food Safety Authority (Autorité Européenne de Sécurité Alimentaire)
EINECS	European INventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire européen des substances chimiques existantes)
EKA	Expositionsäquivalent für Krebserzeugende Arbeitsstoffe
EPA	Environmental Protection Agency (US) (Agence de protection de l'environnement (US))
E _r C ₅₀	50% Concentration d'Effet basée sur la croissance
FIFRA	Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act
GHS	Globally Harmonized classification and labelling System of chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques), Cinquième édition révisée en 2013
HSE	Health & Safety Executive, Royaume-Uni
IBC	Code International Bulk Chemical
ISO	International Organisation for Standardization
IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry (Union internationale de la chimie pure et appliquée)
LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level (Niveau le plus bas d'effet indésirable observé)
LOEL	Lowest Observed Effect Level

Code produit	6684	Page 16 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

MAK	Maximale Arbeitspaltz-Konzentration
MARPOL	Directives MARPOL établies par l'International Maritime Organisation (IMO) pour la prévention de la pollution marine
NOEC	No Observed Effect Concentration (Concentration sans effet observe)
NOEL	No Observed Effect Level (niveau où aucun effet observé)
N.s.a.	Non spécifié par ailleurs
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OMS (WHO)	Organisation Mondiale de la Santé
OPPTS	Office de Prévention, Pesticides et Substances Toxiques
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PBT	Rémanent, Bioaccumulatif, Toxique
PEL	Valeur limite d'exposition
PNEC	Concentration prédite sans effet
Reg.	Réglementation
SC	Suspension Concentrée
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT	Toxicité spécifique d'organe cible
TLV	Valeur limite du seuil
TWA	Time Weighed Average
US EPA	Environmental Protection Agency (USA) (Agence de protection de l'environnement (Etats-Unis))
vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative (très rémanent, très bioaccumulatif)
WEL	Limite d'exposition professionnelle
WG	Granulés dispersibles dans l'eau

Références Les données mesurées sur le produit sont des données d'entreprise non publiées. Les données sur les ingrédients sont disponibles dans la littérature publiée et peuvent être trouvées à plusieurs endroits.

Méthode utilisée pour la classification Données de tests

Mentions de danger utilisées.....	H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
	H301	Toxique en cas d'ingestion.
	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H332	Nocif par inhalation.
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	EUH208	Contient de la Pendimethaline et de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
	EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Code produit	6684	Page 17 of 17
Nom du produit	Alcance® Sync^{TEC}®	Révision: Octobre 2021 (version 5)

Conseils sur la formation Ce produit doit être utilisé uniquement par des personnes qui connaissent ses propriétés dangereuses et ont été formées aux mesures de sécurité requises.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par FMC Corporation peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive.